

dans la mesure où les comités consultatifs sont concernés, leur objectif est de faire en sorte que les mesures qu'ils entendent prendre soient mises en œuvre avant le 1^{er} août. Cette question ne pourra donc être réglée définitivement avant cette date.

L'ÉCONOMIE

LES FACTEURS CONTRIBUTANT À UNE BALANCE COMMERCIALE POSITIVE

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. Quels facteurs ont contribué à favoriser la balance commerciale du Canada au cours des neuf premiers mois de l'année? Est-ce la dévaluation du dollar? Devenons-nous plus concurrentiels dans l'exportation de nos produits ouvrés? Exportons-nous davantage de matières premières?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, il faudrait que je donne dans ma réponse certains détails techniques relatifs aux différents facteurs. Je pourrais répondre à cette question dès maintenant puisque je l'avais prévue. Cependant, étant donné la façon dont elle est formulée, j'en prendrai note et je donnerai des détails plus précis sur le changement qui s'est produit au cours de cette période de neuf mois.

LES TRAVAUX PUBLICS

SUPPRESSION DU PROGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

L'honorable Jack Marshall: Voici sans doute la dernière question, et je l'adresserai au leader adjoint. Je suis certain qu'il devra en prendre note.

Ma question concerne la suppression, annoncée récemment par le ministère des Travaux publics, du programme des subventions fédérales aux services communautaires, programme si important pour les petites collectivités isolées qui ont besoin d'assistance pour réaliser des travaux de première nécessité, comme par exemple les réseaux d'égout et d'adduction d'eau et la rénovation des quartiers.

J'ai eu la surprise d'apprendre que, lors d'une rencontre l'an dernier de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, l'État fédéral s'était engagé vis-à-vis des provinces à remplacer avant le 31 décembre 1980 cet accord par un nouvel accord amélioré, qui assurerait la vie à plus long terme du programme des services communautaires.

Le leader adjoint voudrait-il se renseigner sur ce qui va remplacer le programme actuel des services communautaires, étant donné que de nombreuses municipalités ont contracté des emprunts à long terme pour réaliser, par exemple, des réseaux d'égout et d'adduction d'eau?

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, dans l'hypothèse où il sera remplacé par quelque chose d'autre, je vais m'efforcer de savoir par quoi. Je suis persuadé que le gouvernement était au courant des engagements qui ont pu être pris par des organismes qui comptaient sur ce programme. Je vais essayer de découvrir quelles négociations ont eu lieu, et quelles dispositions ont été substituées, s'il en est.

[Le sénateur Argue.]

L'ÉNERGIE

LE BUDGET—LA POLITIQUE CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ CANADIENNE AU SEIN DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je voudrais répondre à une question posée le 6 novembre par le sénateur Donahoe au sujet de la politique gouvernementale consistant à favoriser la participation canadienne au capital des entreprises pétrolières et gazières.

Je tiens à rappeler à l'honorable sénateur que le gouvernement est absolument résolu à appliquer les politiques énoncées dans le budget et dans le programme énergétique national. Pour reprendre les termes du sénateur, ce programme fait beaucoup plus appel à la persuasion qu'à la force. Le gouvernement accorde des avantages aux entreprises canadiennes par rapport aux sociétés étrangères, pour l'acquisition et la mise en valeur de gisements gazifères et pétrolifères.

Il faut que les Canadiens jouent un plus grand rôle dans le secteur énergétique, et grâce aux encouragements offerts par le programme énergétique national, ils seront en mesure d'y parvenir.

LES IMPORTATIONS DE PÉTROLE DU MOYEN-ORIENT

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, j'aimerais répondre à une question posée le 18 novembre par le sénateur Bosa au sujet des importations de pétrole iraquien. Je suis en mesure de confirmer la réponse que j'ai donnée au sénateur lorsqu'il a posé la question. Nous importons de petites quantités de pétrole iraquien à l'époque où les hostilités ont éclaté. Cependant, les acheteurs ont pu s'approvisionner ailleurs, en sorte qu'il n'y a pas eu d'interruption du ravitaillement canadien.

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION PAR LES PLUIES ACIDES

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je voudrais répondre à une question que le sénateur Nurgitz a posée le 18 novembre au sujet de la pluie acide.

Comme mon collègue, le ministre de l'Environnement l'a déclaré à l'autre endroit, le gouvernement continue ses démarches auprès des États-Unis. Certains progrès ont été réalisés dans ce domaine. Le Canada a signé un memorandum d'intention avec les États-Unis et des discussions se poursuivent en vue de la conclusion d'un traité avec ce pays.

Dans l'intervalle, le gouvernement fédéral accroît ses recherches dans ce domaine tout en incitant les gouvernements provinciaux à appliquer des restrictions plus sévères. L'Inco s'est déjà exécutée et on évalue actuellement l'usine de Falconbridge et celles de la Commission hydro-électrique de l'Ontario en vue de remédier à nos problèmes causés par la pluie acide.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LE BUDGET—LES PENSIONS ET ALLOCATIONS

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai tardé à répondre à une question